

EVS - Environnement, ville et société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. EVS - Environnement, ville et société. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, École nationale supérieure d'architecture de Lyon, ENS de Lyon, École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne, École nationale des travaux publics de l'État - ENTPE, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02034125

HAL Id: hceres-02034125

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034125>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Environnement, Ville, Société

EVS

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université Jean Moulin Lyon 3

Université Lumière Lyon 2

Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon

École Nationale des Travaux Publics de l'État - ENTPE

École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne

École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon -

ENSA Lyon

École Normale Supérieure de Lyon - ENS de Lyon

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Monique POULOT, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Environnement, Ville, Société

Acronyme de l'unité : EVS

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 5600

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Jean-Yves TOUSSAINT

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Jean-Yves TOUSSAINT

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Monique POULOT, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Experts :

- M. Philippe BONNIN, CNRS Paris
- M. Jean-Yves BOURSIER, Université Nice Sophia-Antipolis
- M. Franck CHIGNIER-RIBOULON, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
- M. Philippe ERIKSON, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- M. Stéphane GHIOTTI, CNRS, Montpellier (représentant du CoNRS)
- M^{me} Christine LAMBERTS, CNRS, Nantes
- M. Jean-Luc PEIRY, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
- M. Benjamin STECK, Université du Havre (représentant du CNU)
- M^{me} Isabelle THÉRY, CNRS, Nice

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Chantal BORDES-BENAYOUN

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Marie-Françoise ANDRE, CNRS

M. Luc DELATTRE, ENTPE

M. Christophe DESRAYAUD, (directeur de l'École Doctorale n° 488 « Sciences, Ingénierie, Santé »)

M. Frédéric FAURE, CNRS

M. Jean-François GERARD, INSA Lyon

M. Yanni GUNNELL, Université Lumière Lyon 2

M. Youcef OUERDANE, UJM

M^{me} Bernadette PERRICHON, CNRS

M. Yannick RICARD, ENS Lyon

M. Christian ROUX, ENSM St-Etienne

M^{me} Isabelle VON BUELZINGSLOEWEN (directrice de l'École Doctorale n° 483 « Sciences sociales »)

M. Peter WIRTZ, Université Jean Moulin Lyon 3

1 • Introduction

Le comité d'experts a fait le choix de présenter un rapport global, chaque item comprenant des éléments d'analyse à l'échelle de l'unité toute entière mais aussi des éléments sur les trois thématiques principales qui organisent les recherches de l'unité. Ce choix a paru justifié du fait des synergies qui existent entre les différentes thématiques qui ne s'apparentent aucunement à des équipes. Cette évaluation globale rend mieux compte des objectifs et du foisonnement de l'unité, et ce d'autant plus que, comme le souligne le rapport, l'organisation par thèmes s'est avérée peu pratique (multiplication de sous-thèmes, problèmes d'animation). Le comité d'experts a choisi d'évaluer le bilan du CREA (Centre de Recherches et d'Études Anthropologiques), Équipe d'accueil de l'université de Lyon 2, en tant que tel, afin d'apprécier le projet de fusion de cette unité avec EVS. Les plateformes ont également fait l'objet d'une évaluation séparée du fait de leur spécificité technique, du grand nombre de personnels qu'elles mobilisent et de leur rôle fédérateur dans l'unité.

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR (unité mixte de recherche) 5600, Environnement Ville Société a été créée en 1995 par l'association avec le CNRS de trois laboratoires universitaires (Universités Lyon 2, Lyon 3 et Jean-Monnet à Saint-Etienne) orientés vers la géographie (physique, économique et sociale), l'urbanisme, l'aménagement et les sciences sociales, et de deux groupes de recherches issus de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) et de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA) aux horizons disciplinaires plus éclatés. Cet ancrage multidisciplinaire s'est confirmé lors des contrats quadriennaux suivants avec l'intégration de deux équipes de recherche de géographes de l'École Normale Supérieure de Lyon (ENS) (quadriennal 2007-2010) puis du laboratoire de l'École des Mines de Saint-Etienne (ENSME), tourné vers la géophysique, l'environnement, les organisations et l'entreprise (quadriennal 2011-2014). Cette forte croissance et l'intégration de disciplines de plus en plus variées ont fait d'EVS un pôle d'une approche intégrée et systémique des questions environnementales, écologiques, sociales et urbaines et, tout particulièrement, des effets introduits par l'urbanisation généralisée.

Pendant le contrat en cours, l'UMR a fédéré 7 composantes correspondant à 7 des 8 tutelles actuelles : ITUS (Ingénieries, techniques, urbanisations, sociétés) - INSA Lyon ; EVS - ENSME ; ISTHME (Image, société, territoire, homme, mémoire, environnement) - UJM ; Biogéophile - ENS de Lyon ; RIVES (Recherches interdisciplinaires ville espace société) - ENTPE ; IRG (Institut de Recherche en Géographie) - Université Lumière Lyon 2 ; CRGA (Centre de recherche en géographie et aménagement) - Université Jean Moulin Lyon 3. Il n'y a pas de composante propre correspondant à la 8^{ème} tutelle, le CNRS, dont les effectifs sont répartis entre les composantes de l'ENS et des deux universités lyonnaises. Vis-à-vis du CNRS, dans sa configuration actuelle, l'unité est rattachée principalement à l'Institut écologie et environnement (INEE) et secondairement à l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) ; elle relève des sections 31 et 39 du CoNRS (Comité national de la recherche scientifique).

L'unité se répartit géographiquement sur 7 sites, abritant les 7 composantes, et cinq communes : l'INSA de Lyon (campus LyonTECH-la Doua), à Villeurbanne ; l'ENTPE à Vaulx-en-Velin ; l'Université Lumière Lyon 2 (campus Porte des Alpes) à Bron ; l'ENS de Lyon (campus Descartes de Gerland) et l'Université Jean moulin Lyon 3 (campus Berges du Rhône) à Lyon ; l'ENSMSE et l'Université Jean Monnet (campus Tréfilerie) à Saint-Etienne.

Le siège de l'UMR se situe sur le campus Berges du Rhône, sur le site de l'Université Lumière Lyon 3 (18 rue de Chevreur).

Équipe de direction

L'équipe de direction est actuellement composée d'un directeur, M. Jean-Yves TOUSSAINT, et d'un directeur-adjoint, M. Hervé PIEGAY, tous deux reconduits pour le prochain quinquennal. L'équipe est épaulée par un conseil de direction (rassemblant l'ensemble des responsables de composantes, des responsables des thèmes, des approches et des plateformes ainsi que les responsables des activités collectives spécifiques), réuni mensuellement.

Nomenclature HCERES

Domaine principal: SHS3_1 Géographie.

Domaines secondaires : SHS1_1 Économie et gestion, SHS3_2 Aménagement et urbanisme, ST5 Sciences pour l'ingénieur, SHS6_1 Histoire.

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	85	94
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	14	14
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	26	32
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	6
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	6	4
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	
TOTAL N1 à N6	139	150

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	138	
Thèses soutenues	68	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	8	
Nombre d'HDR soutenues	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	35	49

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité EVS est devenue un pôle majeur de l'étude des relations homme-environnement dans une approche systémique, notamment par le biais des effets de l'urbanisation généralisée. Son bilan est globalement très positif et le comité d'experts ne peut que souligner combien les positions d'EVS se sont affirmées durant ce quinquennal avec une forte reconnaissance de l'unité dans divers champs thématiques ayant trait aux relations homme-environnement. Son dynamisme, lié à une capacité d'intégration de plusieurs équipes rhônalpines en son sein, ne s'est pas démenti durant le dernier contrat et le projet annonce de nouveaux élargissements.

La multidisciplinarité est une caractéristique clairement affichée de l'unité. Elle associe des champs disciplinaires variés (par exemple, architecture, climatologie, communication, économie, gestion, géographie, histoire, ingénierie, science politique, sociologie, urbanisme, etc.) regroupés en trois ensembles : sciences des territoires et de l'environnement, sciences de la ville et ingénierie, sciences de l'homme et de la société. Présentée comme mise au service de thématiques de recherches structurantes, cette multidisciplinarité nourrit une réflexion épistémologique commune, en particulier au sein des trois approches transversales mises en place : épistémologie et heuristique, espaces temps et systèmes, techniques et ingénierie. Cette envergure (plus d'une vingtaine de disciplines) engage l'unité dans une approche résolument multidisciplinaire : la posture adoptée et défendue rejette toute idée de mélange des disciplines, de production d'une culture scientifique commune normée, d'hybridation des démarches et des méthodes ; *a contrario*, l'unité revendique la séparation des disciplines comme moteur de tensions scientifiques permettant d'avancer par l'établissement d'un dialogue qui doit conduire les chercheurs à opérer un décentrement.

Le dynamisme de l'unité se manifeste au travers des contrats de recherche obtenus (2 LabEx (Laboratoires d'excellence) ainsi que d'autres programmes nationaux et régionaux), de publications dont le volume a fortement progressé, de multiplication des supports de diffusion (colloques, banques de données, etc.), d'une politique volontariste de valorisation et de la recherche d'un ancrage international. L'unité attire et paraît fédératrice de la recherche dans son contexte régional où elle reste profondément ancrée : les collaborations avec les institutions et les organismes régionaux en sont un élément, de même que le développement de sites instrumentés et de plateformes qui bénéficient à toute la communauté scientifique régionale. Ce dynamisme s'appuie sur une forte participation aux diplômes délivrés par les tutelles (onze masters dans 3 universités et 4 écoles), d'où le recrutement d'un grand nombre de doctorants dont l'encadrement est l'un des chantiers importants de l'unité. Les formes de gouvernance, autour d'une direction double, d'un conseil de direction et d'un conseil de laboratoire, ont permis et accompagné les développements constatés lors de ce quinquennal.

Le nouveau projet, élaboré dans la continuité, entend concrétiser les acquis de l'unité, en s'attachant à relever toujours plus le défi de la multidisciplinarité, son animation et sa concrétisation notamment en termes de publications. Le nouveau dispositif en 8 ateliers (et trois plateformes), construits comme la brique élémentaire d'appartenance au collectif, poursuit les efforts dans cette direction.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts de l'unité sont nombreux et l'unité démontre dans la durée une adaptabilité certaine.

EVS est une unité incontestablement en mouvement qui fait montre d'une belle capacité à évoluer, à intégrer de nouveaux membres, équipes et problématiques. Son élargissement disciplinaire, autour de trois ensembles (sciences des territoires et de l'environnement, sciences de la ville et ingénierie, sciences de l'homme et de la société), et spatial, avec la multiplication des sites, est abordé de manière pragmatique par l'équipe de direction qui tente d'en faire une force, ou à tout le moins de forger un sens du collectif. Dans cette démarche, une première étape semble avoir été franchie avec un travail en amont de « sélection/adhésion » au projet scientifique d'EVS et poursuivie par la participation des futurs membres aux journées prospectives de mai 2013. Le nouveau projet porte la marque de ce pragmatisme, avec l'organisation en ateliers et la mise en place d'une nouvelle gouvernance comportant quatre sous-directions aux missions ciblées sur des secteurs apparaissant comme « stratégiques » pour la vie de l'unité. En terme de pilotage de l'unité, la mise en place du réseau de gestionnaires apparaît également comme un élément incontournable pour un collectif multi-tutelle / multi-site qui dépend à 90% de ressources financières sur contrats.

L'unité bénéficie d'un soutien - à tout le moins déclaré - de ses différentes tutelles qui, lors de la visite du comité d'experts, ont souligné l'importance de la masse critique d'EVS, qui constitue un regroupement majeur et s'impose désormais comme un label. Cet appui est important pour formaliser la place d'EVS dans la configuration régionale et l'on doit souligner combien le lien Universités/Grandes Écoles/CNRS est essentiel dans cette image de marque dont bénéficie l'unité.

Élargissement disciplinaire et spatial, appui d'un grand nombre de tutelles : tous ces éléments ont permis à EVS d'acquérir une place structurante dans le dispositif régional de la recherche et son attractivité en est une illustration. L'unité est devenue une force de proposition majeure à l'échelle régionale, pouvant s'inscrire sur des appels à programmes touchant à des champs variés et profondément ancrés dans le tissu social, économique et culturel de la métropole Lyon-Saint-Etienne, et pouvant aussi innover, précisément du fait de son potentiel multidisciplinaire.

Si l'unité est attractive et structurante, c'est qu'elle a aussi su s'adapter aux mutations actuelles dans les manières de « faire de la recherche ». Sa capacité à porter des projets majeurs (IDEX (Initiatives d'excellence), LabEx, appels d'offres de l'ANR (Agence nationale de la recherche) en témoigne. Sa nouvelle organisation en ateliers pour le futur quinquennal participe de cette plasticité : les ateliers ont été conçus comme des structures légères, sortes d'incubateurs des thématiques innovantes susceptibles d'évoluer vers des projets de plus grande ampleur, de type ANR.

L'implication des membres de l'unité dans les formations universitaires représente un atout pour recruter des nouveaux doctorants et continuer de tisser des liens avec les organismes régionaux. Ces liens sont très forts et se traduisent par un effort d'opérationnalisation des recherches à l'échelle des territoires et en direction du monde socio-économique.

Points faibles et risques liés au contexte

Certains points de vigilance méritent toutefois d'être soulignés, dont certains sont l'envers des points forts.

Il en est ainsi de l'élargissement disciplinaire qu'a connu l'unité depuis une quinzaine d'années. Les forces centrifuges liées non seulement à l'histoire des laboratoires, à la dispersion géographique, mais également à une tendance à l'autonomie notamment renforcée par le financement de projets issus d'appels d'offres, restent présentes. Les trois thématiques principales se subdivisent en 14 sous-axes mobilisant parfois très peu, voire trop peu, de personnels permanents. Il en ressort un sentiment d'inachevé ou, pour le dire plus concrètement, les « équipes » intégrées ont parfois gardé leur thématique originelle sans s'insérer véritablement dans l'unité. De fait, La multidisciplinarité, revendiquée comme une marque forte de l'unité, est complexe à mettre en œuvre et certains blocages persistent même si le dernier quinquennal a été un temps d'apaisement. Le « faire unité » s'impose à nouveau comme l'enjeu du prochain contrat avec une nouvelle organisation qui doit promouvoir la pluralité scientifique, puisque les ateliers sont conçus comme des foyers propices à la formation d'équipes pluridisciplinaires susceptibles de répondre à des appels d'offres, de produire des publications collectives, de partager des informations méthodologiques, etc.

Dans le même ordre d'idées, la compétitivité affirmée de l'unité qui s'oriente fortement vers des projets, souvent ambitieux, issus d'appels d'offre, doit tenir compte de certaines problématiques moins porteuses en la matière afin d'éviter les décrochages de sous-équipes ou de certains membres de l'unité. Les thèmes A (Nature et Société) et B (Actions, régulations et participations) paraissent particulièrement en pointe mais entraînent de fortes disparités entre les membres de l'unité. Le contraste en matière de publications est en effet très accusé au niveau global -et il se retrouve par thème : 50 % des enseignants-chercheurs et chercheurs représentent 80% des publications et 20% produisent à eux-seuls 50% des publications.

Le troisième point de vigilance tient à la gouvernance de l'unité, rendue plus difficile par sa configuration multi-site. A l'évidence il convient de veiller à la bonne circulation de l'information. La suppression d'axes au profit d'ateliers, plus souples, tente de redonner de la fluidité à l'ensemble ; la création d'une direction adjointe à la communication et à l'information participe de la même logique.

Ce point rejoint celui de la politique doctorale de l'unité. Le nombre élevé de doctorants (138) requiert d'être attentif à la circulation de l'information qui les concerne. De surcroît, la localisation multi-site crée des situations excessivement disparates en matière de locaux, de financements, de présence enseignante, voire de formations (fortes disparités entre les universités et les Grandes Écoles notamment). La création d'une sous-direction à la formation doctorale apparaît comme une première réponse.

Un autre point de vigilance concerne les personnels ITA (Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs) et BIATOSS (Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé) particulièrement nombreux du fait de la pluralité des sites et du développement des plateformes. Les recrutements contractuels sont très nombreux et appellent à une réflexion en termes de sécurisation de l'emploi mais aussi d'accès à la formation.

Il convient également d'évoquer l'appui des tutelles. Celui-ci est différencié, et cela se mesure en termes de financements et de créations de postes tant d'enseignants-chercheurs que de personnels d'accompagnement. La localisation des plateformes en témoigne et les arbitrages ne sont à l'évidence pas les mêmes pour toutes les tutelles. La propension de l'unité à l'autofinancement par le biais des contrats (90% de ses ressources) ne doit pas masquer que les financements des tutelles s'avèrent nécessaires pour promouvoir la cohésion de l'ensemble et soutenir les thématiques émergentes. A l'évidence, la multiplicité des sites, pour être porteuse, exige la présence sur chacun d'entre eux d'un nombre suffisant de chercheurs, enseignants-chercheurs et de personnels d'appui.

Le dernier point que souhaite soulever le comité d'experts est l'absorption prévue pour le prochain quinquennal du CREA (Centre de recherches et d'études anthropologiques), un laboratoire de l'Université Lumière Lyon 2. Cette absorption ne semble pas de nature à résoudre la crise (fuite des enseignants-chercheurs) que traverse le CREA ni prendre en compte les enjeux d'un département d'anthropologie de Lyon 2 qui est sans doute le plus important de France en effectifs étudiants (820 en Licence, 160 en Master, soit près de 1000 étudiants avec 3 masters, dont le Master européen CREOLE, « Différences culturelles et processus transnationaux », qui regroupe 6 universités européennes partenaires).

Recommandations

Le comité d'experts considère qu'il serait opportun :

- de faire vivre la multidisciplinarité en promouvant les publications communes ;
- d'éviter une trop grande fragmentation (éviter de multiplier les programmes dont certains ne mobilisent parfois qu'un ou deux membres) ;
- de veiller à l'articulation pour le prochain quinquennal des programmes et ateliers : les premiers semblent devenir les lieux majeurs de la recherche, tandis que les seconds sont absolument nécessaires pour fabriquer « du commun » ;
- de ne pas isoler les problématiques moins porteuses au profit des « locomotives » ;
- de veiller à une meilleure circulation de l'information et d'aller vers une gouvernance amenant une large participation de tous les membres du laboratoire ;
- d'accorder une attention accrue au suivi des doctorants au sein de l'unité et de veiller aux distorsions de situations liées aux effets de sites et d'institution ;
- que l'unité obtienne un soutien plus affirmé en termes de personnels et de budget ;
- de surseoir à l'absorption du CREA (qui ne résout en rien la crise de ce dernier et risque d'importer une crise à EVS) et de réfléchir à une structuration de la recherche en ethno-anthropologie à Lyon.